



## **Deuxième Législature**

**OUVERTURE DE LA 1ÈRE SESSION  
ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026**

**DISCOURS D'ORIENTATION DE  
SON EXCELLENCE MADAME  
KANDIA KAMISSOKO CAMARA,  
PRÉSIDENTE DU SÉNAT**

**Mercredi 28 janvier 2026**

**Fondation Félix HOUPHOUËT BOIGNY  
pour la Recherche de la Paix  
de Yamoussoukro**

- Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, représentant le Président de la République ;
- Monsieur le Président du Conseil National des Régions et des Districts de la République Tunisiene ;
- Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques accrédités en Côte d'Ivoire ;

- **Honorables Députés ;**
- **Vénérables Sénateurs ;**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) ;**
- **Monsieur le Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ;**
- **Monsieur le Préfet de Région, Préfet du Département de Yamoussoukro ;**

- Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral ;
- Monsieur le Maire de la Commune de Yamoussoukro ;
- Distingués Chefs traditionnels ;
- Éminents Guides Religieux ;
- Mesdames et Messieurs les Journalistes ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et une profonde joie que je vous retrouve à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2026.

En effet, aux termes de l'article 94 nouveau, alinéa 3 de la Constitution « *la première session du Sénat commence sept jours ouvrables après celle de l'Assemblée nationale...* ».

La présente cérémonie marque ainsi officiellement le début des activités de notre auguste Chambre pour la nouvelle année.

Elle m'offre, à ce titre, l'heureuse opportunité de vous adresser mes vœux les plus chaleureux de parfaite santé, de paix profonde, de prospérité partagée et de succès éclatants dans l'accomplissement de vos hautes responsabilités.

Puisse l'année 2026 consacrer, pour chacune et chacun de vous, l'aboutissement de vos aspirations les plus légitimes, et ouvrir pour nos Nations respectives une ère renouvelée de bonheur et de progrès harmonieux.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, représentant le Président de la République,**

Je me félicite tout particulièrement de votre présence parmi nous.

Cette présence est la manifestation tangible de la confiance que **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**, accorde à notre Chambre.

Depuis huit années, le Sénat bénéficie de son accompagnement résolu dans

l'exercice de ses missions constitutionnelles.

Je vous prie donc de bien vouloir transmettre à **Monsieur le Président de la République** l'expression de la sincère reconnaissance de l'ensemble des Sénateurs, ainsi que notre profonde admiration pour sa haute vision de développement pour notre pays.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,**

Je voudrais vous adresser, au nom de l'ensemble des Sénateurs et en mon nom propre,

mes félicitations les plus chaleureuses pour votre brillante élection à la tête de l'Assemblée nationale.

Votre élection est l'aboutissement d'un parcours professionnel et politique remarquable, marqué par une grande rigueur intellectuelle, une solide expérience de l'action publique et un sens élevé de l'État.

Tout au long de votre carrière, vous avez su conjuguer compétence technique, vision stratégique et engagement constant au service de la Nation,

aussi bien dans les hautes responsabilités gouvernementales que dans l'exercice de votre mandat d'élu local.

Cette trajectoire exemplaire, reconnue bien au-delà de nos frontières, constitue un atout majeur pour notre Parlement, à un moment où notre pays poursuit des réformes ambitieuses en vue de consolider les acquis de sa gouvernance démocratique.

## **Monsieur le Président,**

Votre présence à cette cérémonie d'ouverture revêt une forte portée institutionnelle. Elle

témoigne de l'importance que vous accordez au dialogue interparlementaire et à la complémentarité entre nos deux Chambres, dans le respect de leurs prérogatives respectives.

Je forme le vœu, que sous votre mandat, l'Assemblée nationale et le Sénat consolident leurs relations de travail si exemplaires, fondées sur la concertation, la confiance mutuelle et la recherche permanente de l'intérêt général.

C'est ensemble, dans un esprit de responsabilité, de dialogue et de respect institutionnel que nous pourrons contribuer à la qualité

de la loi, au contrôle de l'action du gouvernement et à l'évaluation des politiques publiques.

**Monsieur le Président,**

À travers vous, je voudrais adresser mes vives félicitations à l'ensemble des députés élus au cours des élections législatives du 27 décembre 2025.

A ce stade de mon propos, je voudrais rendre hommage à **Monsieur Adama BICTOGO, ancien Président de l'Assemblée nationale**, pour la qualité de la collaboration que nous avons entretenue, durant toutes ces années, à la tête des

deux Chambres du Parlement de la République de Côte d'Ivoire.

Je demeure convaincue que les acquis substantiels résultant de cette synergie d'actions, sauront constituer un socle solide pour l'amélioration continue de l'efficacité de nos Institutions parlementaires.

**Madame et Messieurs les  
Présidents des Institutions de  
la République,**

Par votre présence régulière et distinguée à nos séances, vous témoignez, une fois encore, de votre amitié au Sénat.

Je voudrais vous exprimer toute ma gratitude pour ces marques de solidarité qui honorent l'ensemble des sénateurs ici présents.

## **Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Je voudrais vous féliciter pour votre nomination au sein de l'équipe gouvernementale, illustration parfaite de la confiance que le Président de la République place en chacun de vous.

J'ai la pleine certitude qu'avec votre appui, le Gouvernement et le Parlement sauront, chacun

dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles, contribuer de manière complémentaire à l'amélioration substantielle des conditions de vie des Ivoiriennes et des Ivoiriens.

**Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,**

Je me félicite de la qualité des relations que le Sénat de la République de Côte d'Ivoire entretient avec vous depuis toutes ces années.

Votre engagement pour le rayonnement de la diplomatie

parlementaire ivoirienne traduit la volonté affirmée de vos pays de raffermir une coopération multiforme, fondée sur un partenariat stratégique avec la Côte d'Ivoire.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale représentant le Président de la République ;**

**Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les  
Députés,**

**Mesdames et Messieurs les  
Sénateurs,**

Je voudrais vous demander de bien vouloir acclamer, à nouveau, notre Invité d'Honneur, Son Excellence Monsieur **Imed DERBALI**, Président du Conseil National des Régions et Districts de la République Tunisienne, qui nous fait l'amitié de sa présence à cette cérémonie solennelle.

**Excellence Monsieur le  
Président,**

Je voudrais, au nom du Sénat de la République de Côte d'Ivoire,

vous réitérer nos salutations les plus chaleureuses.

Je crois fermement que la diplomatie parlementaire peut participer au renforcement et à l'affermissement des relations entre nos États.

Votre présence à cette cérémonie d'ouverture de la première Session ordinaire du Sénat est un honneur particulier pour notre Institution et un témoignage de la vitalité des relations d'amitié, de coopération et de solidarité qui unissent nos Parlements.

Cette présence illustre notre volonté commune de renforcer le dialogue interparlementaire, de partager nos expériences institutionnelles et de contribuer, ensemble, à la consolidation de la démocratie, de la paix et de la bonne gouvernance sur le continent africain.

**Excellence Monsieur le  
Président,**

**Cher éminent Homologue,**

La création de l'Association des Sénats d'Afrique, ici même à Yamoussoukro, en octobre 2024, traduit une ambition partagée : celle de donner une voix

collective aux Chambres hautes du continent, de valoriser leur rôle spécifique dans la stabilité institutionnelle, la représentation des territoires et la prévention des crises en vue de renforcer leur contribution à l'intégration africaine.

Vous avez toute votre place au sein de notre association commune. Dans cette enceinte pleine de solennité et de symbole qui l'a vu naître, je voudrais vous inviter à rejoindre formellement notre grande maison, notre grande famille : l'Association des Sénats d'Afrique.

Votre participation sera très précieuse, j'en suis convaincue, au développement et au rayonnement de notre association commune.

**Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, représentant le Président de la République ;**

**Monsieur le Président du Conseil National des Régions et des Districts de la République Tunisienne,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous entamons une année 2026 qui s'annonce des plus prometteuses.

Le Sénat a déjà démontré sa capacité à jouer pleinement son rôle dans l'amélioration de la qualité de la loi, à travers l'examen rigoureux des projets et propositions qui lui sont soumis. Cette fonction législative demeure essentielle et continuera d'être exercée avec exigence, discernement et sens de l'intérêt général.

Notre Institution porte une responsabilité spécifique, consacrée par la Constitution :

celle d'assurer la représentation des Collectivités territoriales et des Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire.

C'est là un enjeu stratégique majeur.

En effet, dans un contexte de décentralisation progressive et d'affirmation du rôle des territoires, le Sénat doit s'imposer davantage comme la chambre des équilibres territoriaux, attentive aux réalités locales, aux besoins des élus et aux aspirations des populations.

De même, notre diaspora, forte de son dynamisme et de son attachement à la patrie, mérite une représentation institutionnelle plus structurée, plus visible et plus active. Le Sénat doit être pour les Ivoiriens établis hors de Côte d'Ivoire un pont institutionnel, un espace d'écoute et de valorisation de son apport au développement national.

C'est dans cet esprit que le Sénat se prépare à accueillir, au cours de l'année 2026, deux événements majeurs, qui traduisent notre ambition de rayonnement institutionnel et de

dialogue parlementaire ouvert sur le monde.

Le premier réfère au Symposium international sur les Collectivités territoriales, prévu du 26 au 28 mars 2026.

Ce symposium offrira un cadre de réflexion de haut niveau sur la décentralisation, la gouvernance territoriale et les mécanismes innovants de développement local, en s'appuyant sur les expériences d'ailleurs.

Le deuxième est relatif au forum de la diaspora qui sera organisé en collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères et dans

la continuité de celui organisé en novembre 2024 à Yamoussoukro.

Ce Forum constituera un espace structuré de dialogue, de concertation et de mobilisation visant à valoriser la contribution de la diaspora ivoirienne au développement national.

On comprend dès lors que ces initiatives traduisent la volonté du Sénat d'assumer pleinement sa mission constitutionnelle, en faisant de la représentation des territoires et de la diaspora un levier stratégique de cohésion nationale et de développement durable.

En matière de diplomatie parlementaire, le Sénat entend poursuivre le développement et l'élargissement de sa coopération bilatérale et multilatérale.

À ce titre, notre chambre participera, en avril 2026, au Royaume du Maroc, à la Conférence des Sénats d'Afrique, réunion annuelle de l'Association des Sénats d'Afrique que j'ai l'honneur de présider.

Par ailleurs, le Sénat de la République de Côte d'Ivoire aura l'honneur d'accueillir, du 22 au 24

avril 2026, ici même à Yamoussoukro, la réunion du Réseau des Femmes de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF).

Cette rencontre illustre l'engagement constant de notre Institution en faveur de la promotion du leadership féminin, de l'égalité et d'une démocratie plus inclusive.

De plus, le Sénat participera à plusieurs rencontres majeures au niveau international.

Il s'agit notamment, pour ce qui concerne l'APF, de la Conférence des Présidents de la Région

Afrique qui aura lieu en avril 2026 à Lomé et de la 51<sup>ème</sup> session de ladite association qui se tiendra à Yaoundé en juillet 2026.

Pour ce qui est de l'Union Interparlementaire, notre Institution prendra part à la 152<sup>ème</sup> Assemblée qui se tiendra du 15 au 19 avril 2026 à Istanbul en Turquie.

## **Mesdames et Messieurs,**

Une grande Institution doit reposer sur une administration forte, moderne et performante. C'est pourquoi au cours de cette année, nous accentuerons le

processus de développement de notre administration en vue de l'adapter aux besoins, défis et enjeux stratégiques nouveaux, inhérents à toute administration parlementaire.

Dans ce cadre, une attention toute particulière sera accordée à la digitalisation des services administratifs et des processus législatifs. Cette transformation digitale sera menée sous l'appellation « **e-senat** », en vue de l'efficacité de l'accompagnement de l'administration au bénéfice des Sénateurs.

## **Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,**

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, la Côte d'Ivoire a su préserver la stabilité politique, consolider ses institutions et engager des réformes structurantes qui ont permis d'améliorer significativement les performances macroéconomiques, les infrastructures, ainsi que l'attractivité de notre économie.

La Côte d'Ivoire, notre pays, est la deuxième puissance économique en Afrique de l'Ouest. Notre pays se classe également au deuxième rang des pays les mieux notés en Afrique subsaharienne.

Ces avancées, perceptibles dans le quotidien de nos concitoyens, témoignent d'une vision cohérente et d'une gouvernance tournée vers le progrès.

Ces progrès significatifs sont l'expression de la robustesse de l'économie ivoirienne et consacrent le dynamisme soutenu de notre pays.

Ils traduisent surtout la capacité de la Côte d'Ivoire à se projeter avec confiance vers l'avenir, forte de ses institutions, de ses territoires et de l'engagement de ses filles et de ses fils, où qu'ils se trouvent.

Unie dans sa diversité, fidèle à ses valeurs de paix, de solidarité et de travail, la Côte d'Ivoire poursuit sa marche résolue vers le progrès et le développement.

C'est cette grande Nation ivoirienne, confiante en son destin et attachée à l'intérêt général, que nous avons le devoir collectif de servir, de

consolider et de transmettre aux générations futures.

**Mesdames et Messieurs les Sénateurs,**

**Chers collègues,**

Ces performances inédites de notre pays engagent chacune et chacun de nous au travail, et à la rigueur dans l'accomplissement de notre mandat parlementaire. En toute circonstance, nous devons être des modèles de compétence et d'expérience au service de nos concitoyens.

En toute circonstance, nous devons être des modèles de loyauté, d'intégrité et de solidarité envers nos concitoyens et envers notre Nation.

C'est sur cet appel et conformément à l'article 94 nouveau de la Constitution, que je déclare ouverte la première Session ordinaire du Sénat pour l'année 2026.

Que Dieu protège notre beau pays !

**Vive la Côte d'Ivoire !**

**Vive le Sénat !**

**Je vous remercie**

**Kandia KAMISSOKO CAMARA**  
**Présidente du Sénat**